

LE CARILLON



Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Commune d'Heugnes.....	2
Fêtes et manifestations 2005.....	3
En bref.....	3
Avis d'enquête.....	3
Événement de la Butte.....	4/5/6
Fête de Noël.....	7
Etat civil.....	7
Amicale des Pompiers.....	8
Calendrier de collecte des ordures ménagères.....	9
Bilan de la collecte des ordures ménagères.....	10/11
Amicale des Parents d'élèves....	12

Le Mot du Maire

Je remercie toutes les personnes qui ont participé le 29 Décembre à la cérémonie des vœux. Je reconduis ces vœux à tous les présents et je souhaite, à celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, bonheur santé et réussite. Je souhaite également bienvenue aux nouveaux habitants et rapide intégration.

Douze foyers ont participé au concours des maisons fleuries. Je les félicite et remercie et surtout vous invite à les rejoindre.

Au cours de cette cérémonie, deux médailles ont été décernées à Eric Godard, ouvrier d'entretien et à Claude Rabier, secrétaire de mairie qui a décidé de mettre un terme à son activité professionnelle. Je tiens à lui témoigner, dans ces lignes, toute ma reconnaissance pour sa précieuse collaboration durant ces années. C'est Laurence Ronzel qui va lui succéder. Un remplacement qui va se faire en douceur puisque Laurence était en poste à temps partiel depuis quelque temps déjà.

Bonne année à tous.

Bernard GARNIER

Bulletin Municipal N° 40
JANVIER 2005

COMMUNE D'HEUGNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2004

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

• Assurance risques statutaires du personnel communal :

Le Conseil décide de souscrire un contrat d'assurance auprès de la Société Collectivités Conseils, filiale de la SMACL, pour garantir les risques statutaires des agents communaux, à compter du 1er Janvier 2005

• Adhésion au c.n.a.s. :

Le Conseil décide d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1er Janvier 2005 et autorise le maire à signer la convention d'adhésion. Cette mesure permettra aux agents communaux de bénéficier de diverses prestations, moyennant une cotisation prise en charge par la collectivité.

• Participation pour prestations de débroussaillage :

Le Conseil fixe le montant des participations dues par les communes de Pellevoisin et de Selles-Sur-Nahon qui ont eu recours aux services de la commune pour une prestation de débroussaillage de leur voirie.

• Cantine scolaire.

Le Conseil accepte l'offre de la Société Darchis Sarachmann, d'un montant de 3 740 € hors taxes pour le remplacement du fourneau de la cantine scolaire. Il prend également connaissance du compte-rendu de la visite annuelle effectuée dans les locaux par la Direction des Services Vétérinaires.

• Redevance France Télécom :

Après avoir pris connaissance de la longueur des infrastructures et du montant des redevances susceptibles d'être appliquées par France Télécom pour l'occupation du domaine public, le Conseil décide d'appliquer les valeurs maximales. France Télécom

sera redevable de la somme de 488,89 € pour l'année 2004.

• Création d'un emploi d'agent d'entretien :

Sur la proposition du maire, le conseil décide de créer un emploi d'agent d'entretien non titulaire à compter du 1^{er} janvier 2005 et fixe la durée hebdomadaire de travail à 3 heures.

• Foire de Pentecôte et journée de la solidarité :

Considérant que la journée dite de « solidarité en faveur des personnes âgées » va être fixée au Lundi de Pentecôte dans un grand nombre d'administrations et d'entreprises, le Conseil décide d'avancer la date de la foire annuelle au Samedi précédant la Pentecôte. En ce qui concerne le personnel communal, la journée travaillée, au titre de cette disposition, sera le Lundi de Pentecôte.

• Demande de subvention :

Une demande de subvention déposée par l'Association Départementale d'Aide aux Victimes de la Médiation a été rejetée.

différents tarifs de location de la Maison des Associations et les revalorise à compter du 1er janvier 2005. Ces tarifs sont consultables en mairie et sont affichés dans la salle.

• Cross départemental des Sapeurs pompiers le 23 Janvier 2005 :

L'amicale des sapeurs pompiers de la commune organise un cross départemental d'entraînement le 23 Janvier 2005 sur le territoire de la commune. Le Conseil accepte de financer le vin d'honneur, l'achat de coupes et alloue une subvention exceptionnelle de 300 € à l'amicale pour l'organisation de cette manifestation.

• Personnel Communal :

Suite à la demande d'avancement de grade formulée par un agent du service technique, le Conseil refuse de créer l'emploi correspondant.

• Restauration des lavoirs :

Le Conseil envisage de procéder à la restauration des lavoirs communaux – Des devis seront sollicités à cet effet auprès de divers charpentiers-couvreurs, maçons et menuisiers et le dossier fera l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Conseil Général sur les crédits du F.A.R. et dans le cadre du Contrat de Pays.

Demande de M. Guy Lemaitre :

Le conseil prend connaissance de la décision de M. Guy Lemaitre qui déclare renoncer au projet d'acquisition d'un puits sis sur un terrain communal, lieudit « Trompesouris ».



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2004

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

• Tarifs des locations de la maison des associations :

Sur proposition du maire, le Conseil apporte quelques aménagements aux





CALENDRIER DES FÊTES & MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2005



- 23 JANVIER : Cross départemental des sapeurs pompiers
6 FÉVRIER : Concours de belote de l'A.S. HEUGNES
6 MARS : Marche de la vallée du Nahon
10 AVRIL : Ouverture de la pêche.
14 MAI : Foire brocante
15 MAI : Communion solennelle (à Ecueillé)
29 MAI : Marche organisée par le Comité des Fêtes.
19 JUIN : Méchoui de l'A.S. HEUGNES
23 JUILLET : Fête de la Ruche
7 AOÛT : Méchoui des Sapeurs Pompiers
14 AOÛT : Course cycliste, fête foraine, bal
15 AOÛT : Cavalcade, feu d'artifice
28 AOÛT : Cérémonie commémorative à la Stèle de la Butte.
8 OCTOBRE : Dîner dansant de l'AFR
16 OCTOBRE : Loto du RPI Pellevoisin/Heugnes.
11 NOVEMBRE : Loto du Comité des Fêtes.
26 NOVEMBRE : Fête de Sainte-Barbe
11 DÉCEMBRE : Concours de belote organisé par «Les Amis du Jeudi»
28 DÉCEMBRE : Vœux de la municipalité.

AVIS D'ENQUÊTE

Le projet de classement de trois chemins ruraux sera soumis à enquête publique du 14 au 29 Janvier 2005. Durant cette période, le dossier pourra être consulté en mairie chaque jour de 9 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures, excepté les mercredis, samedis après-midi, dimanches et jours fériés. M. Dayot, a été nommé commissaire-enquêteur et recevra le public à la Mairie de Heugnes, le Samedi 29 Janvier 2005, de 9 à 12 heures.



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

A compter du 1^{er} Janvier 2005, le secrétariat de mairie demeurera ouvert au public chaque matin de 9 à 12 heures (excepté le mercredi). Ces dispositions ne sont pas applicables du 15 au 29 janvier 2005, bien entendu, en raison de l'enquête publique.

EN BREF

Monsieur et Madame Delouteau s'excusent des désagréments causés par l'alarme sonore qui s'est déclenchée intempestivement le Vendredi 24 Décembre vers 18 heures 30, à leur domicile, 2 Place Saint Martin.

Ne pouvant être joints par téléphone, l'alarme n'a été déconnectée par l'extérieur que vers 23 heures 30.

C'est sans doute déjà le cas pour beaucoup, mais il serait peut-être judicieux que les résidents secondaires laissent un double de clés (d'entrée principale par exemple) à un voisin et que la mairie en soit informée. Dans certains cas, un gain de temps peut être précieux lors d'une intervention même si celle-ci était plus bruyante que grave.



Le maire et les adjoints ont procédé le mercredi 22 Décembre à la distribution de 88 colis aux personnes âgées de plus de 70 ans. Etaient concernés 16 hommes, 30 femmes et 21 couples.



A l'occasion du cross départemental d'entraînement des sapeurs pompiers de l'Indre organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes, le stationnement sera interdit le Dimanche 23 janvier, de 13 à 18 Heures, Rue de la Forge, Route d'Ecueillé (entre le local des Pompiers et la boulangerie) la rue de la Place Saint Martin (des Ets Sellier au presbytère) et la route de Palluau (du presbytère à la Fosse Blanche). Merci à l'avance pour la sécurité des concurrents et des organisateurs.



En raison de la journée de la solidarité en faveur des personnes âgées, le lundi de Pentecôte sera un jour travaillé pour bon nombre de personnes ; aussi, la foire annuelle se déroulera le Samedi de Pentecôte. (le 14 Mai, en 2005).

A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DE LA BUTTE



Monsieur Michaël Beigneux, passionné par l'histoire de nos communes, a recueilli le témoignage de Monsieur Gérard Villemont habitant à « la Butte » en Août 1944. Pris dans la tourmente des événements de cette époque, Monsieur Villemont évoque quelques souvenirs de ces moments difficiles où sa vie n'a tenu qu'à un fil. 60 ans après, le recueil de ces souvenirs, par ceux-là même qui les ont vécu, n'est pas chose facile à réaliser.

Alors c'est chaleureusement que nous remercions Monsieur Gérard Villemont ainsi que Monsieur Michaël Beigneux.

G.L.

UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE SUR LE DRAME DE LA BUTTE MONTBEL

Gérard Villemont a eu treize ans le 3 septembre 1944, soit quelques jours seulement après la tragédie de la Butte Montbel, une grosse exploitation agricole située sur la commune d'Heugnes. S'il y a une chose qu'il retient de cette période de son enfance et avec un recul de soixante ans, c'est la peur qui l'a tirailé, perceptible autant chez les civils comme lui que chez les militaires qu'il a pu côtoyer, notamment les soldats allemands lors de la retraite de l'été 1944 (1).

Son père René Villemont métayer de la ferme a été mobilisé en septembre 1939 et a stationné du côté des Ardennes pendant le rigoureux hiver de 1940. Pendant la campagne de France, il s'est échappé avec son capitaine et un chauffeur et ensemble ils ont rejoint Toulouse. Il est rentré

en juin 1940 à la Petite Pyramide où sa famille résidait alors.

Sur une cinquantaine de mobilisés à Heugnes, quatre sont revenus dès 1940, dont René Villemont, Marcel Moulin, Maurice Salmon, rapatrié comme malade et Ernest Bertrand, ayant travaillé au service auxiliaire à Toulouse. A mesure que les années de guerre se sont écoulées, les problèmes ont été de plus en plus grands pour les récoltes ou pour rentrer les fourrages.

« Dans l'ensemble, les femmes avaient essayé de tenir bon. »

En 1942, René Villemont a rejoint la Butte pour remplacer son père François Villemont. Cet important domaine sur le bord de la route d'Ecueillé à Pellevoisin avoisinait une centaine d'hectares et il appartenait alors à M. Mirvaux, un homme qui résidait à Relais sur la commune

de Pellevoisin. Au foyer vivaient alors les grands-parents de son épouse Eugène et Ernestine Bertrand, René et Marguerite Villemont née Bertrand, leur fils Gérard et leur fille Rolande, Ernest Bertrand un frère de Marguerite, Adèle Trotignon, une bonne âgée de 17 ans. A partir de 1943, Lucien Depond, devient le charretier du domaine. Une radio cachée dans un bâtiment agricole appartenant à Georges Trumeau permettait d'écouter les informations en provenance de Londres. Mais très souvent, le brouillage était tel qu'il était impossible d'entendre.

En mars 1943, deux voitures allemandes sont entrées dans la cour de la Butte et les occupants ont demandé le chemin de la Grande Pyramide afin de préparer l'expropriation. En cette période de l'année, il y avait vingt centimètres de neige et l'une

des deux voitures s'est retrouvée enlisée dans la fosse de la ferme. Les hommes de la ferme ont aidé contre mauvaise fortune bon cœur à les arracher de ce mauvais pas. Après consultation à la mairie d'Heugnes, les allemands ont confisqué également des terrains communaux pour y installer un camp. Quinze jours plus tard, les travaux ont commencé. Des camions sont arrivés et de la marchandise en gare d'Heugnes et de Pellevoisin dont du bois pour la construction des baraques. Par la suite, ils ont construits des miradors qui allaient presque jusqu'à la petite route d'Heugnes (2). Des entreprises françaises ont travaillé pour eux. La première baraque a été montée derrière la ferme de la Grande Pyramide. Un gars de Buzançais appelé Alexandre tenait le foyer et vendait à boire. Les soldats allemands du guet s'y ravitaillaient et y passaient de nombreuses heures. Les gens du coin y allaient aussi. Au début, la plupart des soldats avaient la cinquantaine. Ils se ravitaillaient dans les fermes pour les œufs.

Après les premières défaites sur le front de l'est et à Stalingrad, un vieux soldat stationné à la Pyramide dit un jour à René Villemont qu'il avait plus de cinquante ans et qu'il avait perdu trois enfants, un beau-frère et un ou deux frères :

« Kaput Stalingrad, reviendront pas. Nous on est vieux, des petites gens. »

Des parachutages ont eu lieu vers le 10 mars 1943 avec la complicité des frères Debaisieux, issus d'une famille de réfugiés belges habitant à la Petite Duranderie. Au moment de l'expropriation pour l'installation du camp allemand, ces hommes : « Avaient un silo de betteraves (...) quand les allemands ont jalonné, ça prenait le silo de betteraves et le parachutage de la nuit était caché dans le silo. »

Après qu'une partie de cette famille se fût installée à la Loge sur la commune de Préaux, les parachutages ont continué au Chêne de Préaux, vers la Coifferie et la Bietterie. Le meilleur rempart contre les dénonciations éventuelles a été la discrétion, toujours de mise même chez leurs enfants.

Vers le 10 mai 1944, Gérard Villemont a eu l'une des premières peurs de sa vie. Sur un point dominant, une serre située à une centaine de mètres derrière la maison principale où étaient préparées autrefois les nombreuses fleurs de la maison de maître du domaine a été prise pour cible par un aviateur allemand ou allié : « Une voiture des maquisards se traînait sur la route de la Butte. Ils s'étaient garés sous un noyer qu'il y avait sur le bord de la route. Puis comme il y avait des patrouilles des avions allemands, ils se sont aperçus de ça et puis quand ils ont tiré (...) il faisait un clair de lune puis ça brillait. (...) En plongeant sur cette serre et puis peut-être sur la voiture qu'ils avaient aperçu, il y a une balle qui a passé où je couchais, elle a passé dans un carreau au dessus de mon lit. (...) Ca a duré un moment. Mon papa nous avait fait descendre (...) dans une pièce en bas puis pas se mettre en face des fenêtres. »

Le lendemain, c'était un spectacle de désolation entre la serre complètement percée et les nombreuses plantes du jardin cisaillées.

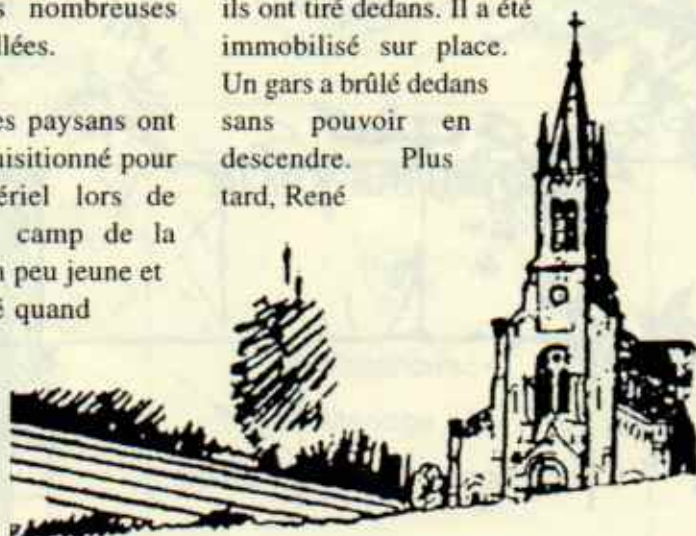
En juillet 1944, les paysans ont commencé à être réquisitionnés pour transporter du matériel lors de l'agrandissement du camp de la Pyramide. « J'étais un peu jeune et on n'était pas rassuré quand on passait près du camp. »

Fin juillet, deux camions allant en direction de Pellevoisin sont

passés devant la Butte. Les allemands déménageaient. Un voisin qui ramenait des gerbes près de l'allée de Montbel les a vu envoyer quelques rafales de balles, peut-être après avoir vu une voiture de maquisards. Le soir même, à la tombée de la nuit, les miradors et les baraques ont flambé longuement. Les derniers à partir sont passés par Heugnes. Le soir du 25 août, de la grille d'entrée de la Butte, un ciel rougeoyant apparaissait du côté d'Ecueillé. Deux ou trois anciens ouvriers ne parlant pas français et qui travaillaient auparavant au camp sont passés au moment où la famille regardait ce spectacle désolant.

Le 28 août, une colonne allemande en retraite constituée d'un camion, d'un half-track et d'une ou deux voitures surchargées d'hommes, peut-être une centaine, est apparue près de la ferme. Ils arrivaient de Palluau-sur-Indre. A Igneray, ils avaient dévié vers Villegouin car des chênes avaient été abattus entre cette ferme et le Gardon Frit. Aux brandes de Villegouin, ils avaient emprunté un chemin de terre pour rejoindre la Butte : « Ils se sont amenés dans la ferme, ils voulaient de l'eau, il faisait chaud, ils étaient assoiffés. »

Ils ont positionné un canon anti-char et lorsque le camion des artificiers venant d'Ecueillé a amorcé la pente après le Gardon Frit, ils ont tiré dedans. Il a été immobilisé sur place. Un gars a brûlé dedans sans pouvoir en descendre. Plus tard, René



Villemont s'est occupé de le sortir. Après l'explosion, les allemands se sont déployés dans le jardin, la vigne, le verger et la garenne derrière la ferme. Ils tiraient dans les champs parce que les trois hommes qui étaient dans la voiture de tête, une traction, s'y étaient réfugiés. Le bruit assourdissant des détonations s'est poursuivi pendant environ deux heures.

« Je suis allé près du camion environ deux heures après avec mon grand-père et mon père, à leur retour d'une vigne pour chercher des prunes. Nous sommes allés voir car les chevaux étaient tombés sur la route. Nous sommes allés vérifier si le charretier Lucien Depond n'était pas mort. »

Pendant ce temps, vers cinq ou six heures du soir, entre la Belotterie et la Michellerie, une partie de l'arrière de la colonne allemande a été non seulement mitraillée par l'aviation alliée mais aussi harcelée par les hommes du maquis des caves du Tranger.

Lucien Depond a été retrouvé un peu plus loin du côté des brandes.

Pendant ce temps, il avait vu passer un homme blessé à un mollet, le prince Napoleon.

Vers six heures, venue de Pellevoisin et de Frédille, une auto mitrailleuse allemande avec à son bord une trentaine de soldats s'est arrêtée dans la cour de la ferme :

« Ils nous ont ramassé devant les vacheries, ils nous ont aligné et mis en joue quelques minutes le temps pour sept ou huit gars de regarder les bâtiments. Ils auraient aperçu des maquisards ou quelque chose se sauver des bâtiments, on était fusillé. »

Ne trouvant personne, ils sont repartis peu après pour se diriger du côté des bois de Montbel.

A la Mirvauderie, à la Michellerie et au Domaine Neuf, les allemands ont perquisitionné non seulement pour rechercher des terroristes, mais aussi pour se ravitailler en eau et en conserves. A la Mirvauderie, ayant vu arriver la colonne, les deux charretiers Jean Guilpain et Raymond Camail ont rentré les chevaux à l'écurie avant de s'éloigner vers des bois situés un peu plus loin en direction de Préaux. Peu après, le père Guilpain a été sommé par les allemands d'aller les chercher. Il a réussi à les ramener. A la Michellerie, le vacher de la famille Boileau âgé d'environ soixante dix ans a été enfermé dans un têt à cochon par un allemand passant par là.

Le lendemain, Eugène Bertrand et René Villemont se sont rendus à Heugnes pour rencontrer M. Merlin, maire du village.

Comme il y avait un téléphone en état de marche chez M. Louet, ils



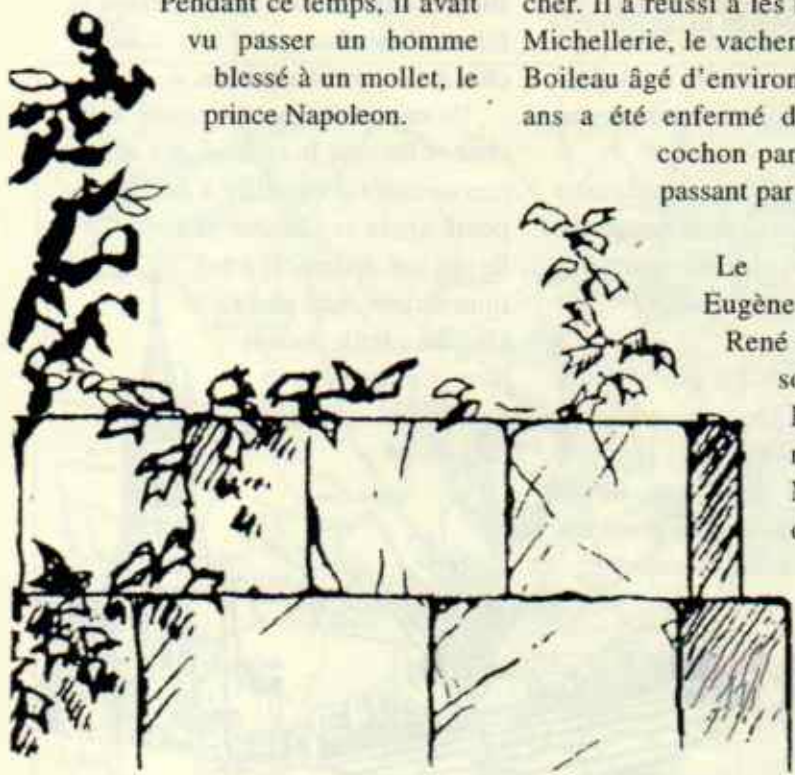
ont appelé Mme. Colombier et le curé Gibert à Ecueillé. Ils sont venus peu après mais en prenant soin de ne pas se précipiter sur les lieux du drame.

Le père Dufrenne, qui vivait à la Petite Pyramide, avait des topinambours dans une pièce de terre où il y avait un radar. De là, les secouristes ont regardé avec des jumelles dans la direction de la Butte et du camion incendié. Puis, à la tombée de la nuit, des hommes équipés d'une camionnette sont venus chercher les cadavres.

Une autre priorité était de dégager les chevaux. Le jour suivant, en fin de matinée, le boucher d'Heugnes Henri Moulin a proposé sa bétailière pour les déplacer et les conduire ensuite à la Grande Pyramide. Ils ont été déversés dans des trous préexistants qui ont été rebouchés à la hâte. A partir de ce jour, le calme est revenu. Vers le premier septembre, des maquisards ont fait exploser la traction qui n'avait pourtant aucun mal, peut-être pour ne pas qu'elle serve aux derniers allemands en retraite. Les carcasses sont restées deux ou trois semaines sur le bord de la route.

La paix revenue, les indemnités touchées suite à la perte des chevaux n'ont pas été d'un grand secours et ont été perçues vers 1948.

Michaël Beigneux



FÊTE DE NOËL

Le Samedi 18 Décembre 2004, toutes les associations de Heugnes : les Pompiers, le Comité des Fêtes, Le Foot, Les Amis du Jeudi, la SABA et Familles Rurales, ainsi que la Municipalité nous avaient réunis autour d'un arbre de Noël à la maison des associations. Les petits, les plus grands et les plus âgés, tout le monde était là. Pari réussi, quel plaisir de se retrouver ou se rencontrer pour partager un moment ensemble, cette fête était ouverte à tous. Le spectacle « Noël ensemble », créé et joué par le club des jeunes de Heugnes était une merveille, en les regardant sur scène composer ensemble malgré leurs différences d'âge (de 11 à 16 ans), le manque de temps pour les répétitions...avec un seul point commun être de Heugnes et vouloir réussir leur pari : nous faire plaisir, Pari Réussi !!! quelle belle leçon !

Puis ce fut le lancer de ballons pour tous les enfants ; malgré la pluie, ils se sont envolés plus ou moins loin transformant l'arbre de l'autre côté de la voie de chemin de fer en Arbre aux Ballons ! Rires et surprises pour toute l'assistance ! Pari réussi !

Et puis au loin, on a entendu résonner le sifflement du train ; tous sur la terrasse pour voir arriver le Père Noël ! Il avait bien du mal à avancer le pauvre, avec tous les enfants autour de lui pour attraper les bonbons !

Distribution de cadeaux, puis résultat du concours du plus beau Père Noël. C'est la petite Magali Besnard qui a gagné le 1^{er} prix : un gros ours en peluche et un diplôme signé par tous les membres du jury composé des présidents d'associations et de M. Le Maire.

Un tour de petit train pour toutes les personnes qui le souhaitent, un goûter pour les enfants, des gâteaux pour les grands, et déjà c'était l'heure de se séparer.

Quel bel après-midi ! Alors bravo à toutes les associations et merci.

Si vous n'avez pas pu venir cette fois ci, alors un petit conseil ne loupez pas la prochaine fête, c'était vraiment un moment de bonheur !

Pari Réussi !

Brigitte BLANC.



ETAT CIVIL 4^e Trimestre 2004

~ NAISSANCE :

Solène RABIER,
née à Châteauroux le 22 Novembre 2004
Charles RIOLAND,
né à Châteauroux le 23 Novembre 2004

DECES :

Théodule SANTERRE,
décédé à TOURS (Indre & Loire)
le 1^{er} décembre 2004.
Marcel LEMOINE,
décédé à Châteauroux (Indre)
le 8 décembre 2004.



DEMOGRAPHIE 2004



Naissances : 4

Mariage : 1

Décès : 7 (dont 6 transcriptions)

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE HEUGNES

Le 23 Janvier 2005, les Sapeurs Pompiers de Heugnes organisent pour la première fois un cross d'entraînement qui réunira des coureurs de tout le département, tous pompiers, volontaires ou professionnels.

QUATRE PARCOURS SONT ETABLIS POUR SIX CATEGORIES :

- un parcours de 8,5 kms pour les seniors/hommes (fléchage bleu),
- un parcours de 6,5 kms pour les vétérans (fléchage vert),
- un parcours de 5,5 kms pour les juniors et vétérans 2 (fléchage rouge),
- un parcours de 4,5 Kms pour les cadets et seniors/femmes (fléchage jaune).

Les départs et arrivées auront lieu au stade et seront échelonnés durant l'après-midi de 13 h 30 à 18 h.

Les parcours emprunteront la route de Palluau, la rue de la Forge, puis à partir du chemin des Alambics, les variations des différentes boucles seront établies dans les secteurs des Grands Charrauds, de la Pataudière et de la Croix pour converger vers le bourg ; les coureurs emprunteront alors la route d'Ecueillé, la place Saint Martin, en direction du stade.

LA CIRCULATION DANS LE BOURG SERA QUELQUE PEU PERTURBEE :

- une déviation est prévue par la Gentillière, la Maison neuve et les

Essuyettes pour aller d'Ecueillé à Pellevoisin et vice-versa ;

- pas de circulation possible dans le bourg, en revanche l'axe Pellevoisin/Jeu-Maloches (D33) est préservé ;
- le passage des voitures sera filtré sur la D33d (Selles/Nahon-Ecueillé) entre la Croix et la Breuillerie dans un sens et dans l'autre de la circulation.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre prudence.

La remise des coupes aura lieu sous abri sur le petit stade à l'issue des dernières courses.

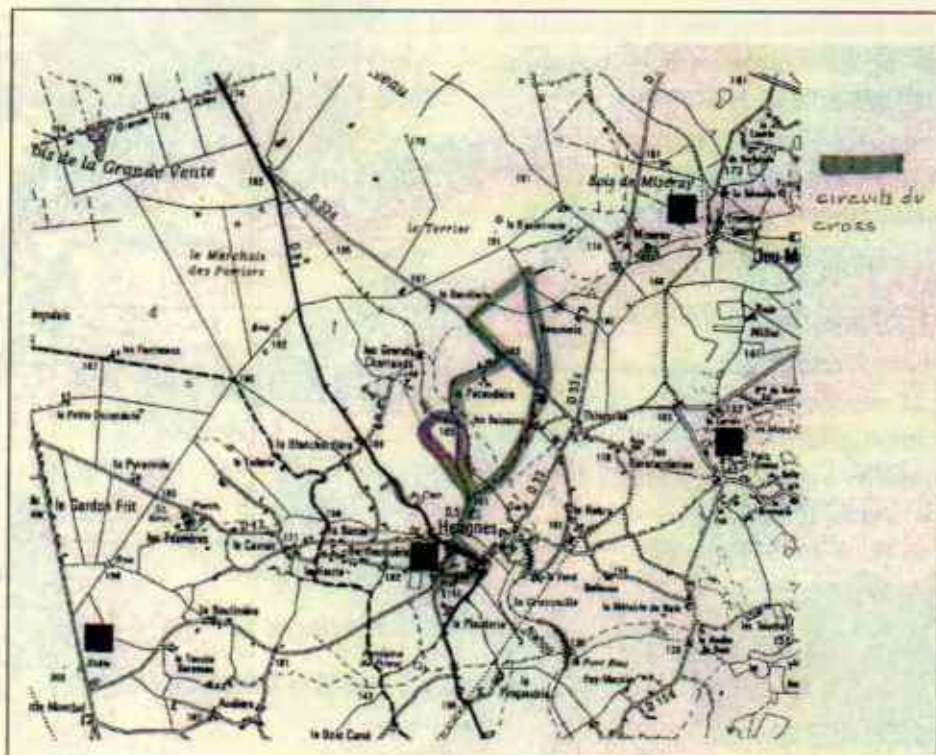
Tout l'après-midi, vous êtes invités à encourager les coureurs (dont certains du CPI de Heugnes) ; boissons chaudes et rafraîchissements, sandwiches et pâtisseries vous seront servis aux stands et buvettes, qui seront installés à l'entrée du stade : nous vous attendons nombreux !!!

Nous lançons un appel aux bonnes volontés qui pourraient nous aider à faire la circulation et guider les coureurs sur les parcours (pour cela merci de vous adresser aux pompiers de Heugnes).

Pour finir, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir retenir vos chiens pour cette occasion et d'éviter de chasser dans le secteur de la course !!!

Encore merci à tous.

Les Pompiers.



CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ANNEE 2005

La collecte des déchets ménagers s'effectuera le **JEUDI** de chaque semaine
Merci de sortir votre sac la veille de la collecte

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
06 - janv	03-fév	03-mars	07-avr	04-mai	02-juin	07-juil
13 - janv	10-fév	10-mars	14-avr	12-mai	09-juin	13-juil
20 - janv	17-fév	17-mars	21-avr	19-mai*	16-juin	21-juil
27 - janv	24-fév	24-mars	28-avr	26-mai	23-juin	28-juil
		31 mars			30 - juin	
AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANV-06	
04-août	01-sept	06-oct	03-nov	01-déc	05-janv	
11-août	08-sept	13-oct	09-nov*	08-déc	12-janv	
18-août	15-sept	20-oct	17-nov	15-déc	19-janv	
25-août	22-sept	27-oct	24-nov	22-déc	26-janv	
	29-sept			29-déc		

* Les dates soulignées et en gras indiquent que la collecte est exceptionnellement assurée un MERCREDI.

Des conteneurs pour le recyclage des emballages sont à votre disposition au point d'apport volontaire suivant : route de Pellevoisin

Vous trouverez donc à l'adresse ci-dessus :

- un conteneur à verre (bouteille, bocaux, etc...)
- un conteneur pour journaux, magazines
- un conteneur pour les emballages hors cartons encombrants (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes)

Il est strictement interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs.

Pour tous vos déchets encombrants (gravats, déchets verts, ferrailles, bois, etc...)
La déchetterie à Heugnes est ouverte les :

- Vendredi toute la journée de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
- Samedi toute la journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Lundi matin de 9h à 12h

*Pour tous renseignements supplémentaires,
le numéro suivant est à votre disposition :*

02.54.39.00.20.

BILAN DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES P.A.V. ET DECHETTERIE

La Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé (CCPE) regroupe 9 communes. Ainsi 4006 habitants répartis dans 1923 foyers sont desservis sur une surface de 20747 hectares et concernés par les prestations de collecte, de transport et de traitement des produits issus de la déchetterie et des déchets ménagers.



I – LA DECHETTERIE

Mis en service en Octobre 2001, cet équipement situé sur la commune de Heugnes, le long de la D11, dispose désormais de 6 quais de chargement. Elle est ouverte le Lundi de 9 à 12 heures, le Vendredi de 10 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures et le Samedi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

On note une fréquentation en hausse régulière pour l'année 2002 qui s'est confirmée en 2003 et 2004 avec une augmentation dans tous les types de produits collectés.

Les filières de traitement pour la déchetterie sont :

- Piles : SARP Industrie à LIMAY
- Batteries : UT à Châteauroux
- Gravats : C.E.T. à Chatillon-Sur-Indre
- Déchets verts : AGRI-SYSTEME à Velles
- Huiles : DELVERT à Jaunay-Clan
- Ferrailles : ONYX à Saint Maur
- Cartons : ONYX à Saint Maur
- Tout-Venant : C.E.T. à Chatillon-Sur-Indre

En 2003, les 508 tonnes de déchets collectés représentent 127 Kg par habitant

II – LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Bi-hebdomadaire pour les centres des bourgs de Pellevoisin et Ecueillé, elles sont hebdomadaires dans les autres communes. La Collecte à Heugnes a lieu le jeudi matin. Les 2 conteneurs de 1000 litres disposés

sur le site du P.A.V. et réservés aux résidents secondaires absents le jour de la collecte sont relevés également le Lundi matin. Les jours fériés sont collectés la veille ou le lendemain (voir le tableau). La collecte est effectuée par la COVED. Les ordures ménagères vont au centre d'enfouissement technique (C.E.T.) de Chatillon-Sur-Indre.

En 2003, 978,88 tonnes ont été collectées sur un circuit de 590 Km. Cela représente 244 Kg par habitant et par an.

III – LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

12 PAV sont répartis sur les 9 communes de la CCPE. A Heugnes, il est situé Route de Pellevoisin et comporte 3 conteneurs (1 verre – 1 corps creux – 1 journaux). La collecte est autorisée de 7 heures à 20 heures. Il est demandé au prestataire de service d'organiser ses tournées de manière à éviter tout débordement et dès que le remplissage atteint 75 % du volume du conteneur. En 2003, les 12 PAV ont collecté 288 tonnes de déchets. Les filières de traitement pour les PAV sont :

- Verre : B.S.N. – Villeurbanne
- Plastique : VALORSPLAST – Puteaux
- Acier : USINOR – La Défense-Paris
- Aluminium : AFFIMET – Compiègne
- Cartons-Emballages : MATUSSIÈRE – Raon
- Papier : U.P.M. – La Chapelle Darbley

Il est constaté tout au long de l'année que les P.A.V. reçoivent des débris déposés au pied des conteneurs et que le tri n'est pas convenablement réalisé, ce qui augmente singulièrement le taux de refus. Ces erreurs de tri ont des conséquences financières importantes. Chaque kilo de refus placé dans le conteneur « emballages » au lieu du sac « ordures ménagères » coûte 4 fois plus cher à traiter. Au contraire, chaque kilo de bouteilles plastique placé comme il se doit dans le conteneur « emballages » génère une recette 8 fois plus élevée que son coût de traitement lorsqu'il est dans le sac « ordures ménagères ». Au cours des 3 premiers trimestres 2004, il n'a été refusé que 5 tonnes de journaux et magazines sur un total de 63 tonnes. Par contre, il a été refusé 20 tonnes de corps creux sur 30 tonnes collectées. Coût du refus : 13 995 €uros répercutés sur la facture donc sur votre feuille d'impôts.

Conclusion :

*pour maîtriser le coût de la collecte,
il faut trier et bien trier !*

- Conteneurs « EMBALLAGES » :

Bouteilles et flacons en plastique (eau- sodas, lait, shampoing...) boîtes métalliques (conserves, boisons...) briques (lait, jus de fruits...) cartonnettes (lessive...).

Pensez à écraser vos emballages avant de les mettre dans le conteneur.

- Conteneurs « JOURNAUX » :

Journaux, magazines, catalogues, revues, publicité ...

- Conteneurs « VERRE » :

Bouteilles (sans les capsules ni les bouchons) bocaux (sans caoutchouc et fermeture) pots en verre...
Pare-brise et vitre vont à la déchetterie.

- SACS ORDURES MENAGERES :

Déchets alimentaires
Films plastique et sacs des grands surfaces
Bouteilles d'huile végétale (en plastique)
Flacons mayonnaise, ketchup...
Polystyrène
Couches pour bébé
Ampoule électrique
Pots de yaourt
Barquettes alimentaires
Essuie tout
Mouchoirs en papier
Textile - chiffons
Emballages plastique souillés par les corps gras...



Pensons au personnel du tri et n'oublions pas qu'un petit geste quotidien de chacun aura une conséquence directe et rapide sur le résultat du tri et donc sur les coûts pour la collectivité.

INFOS PRATIQUES

Mairie de HEUGNES

Tél : 02.54.39.01.85 - Fax : 02.54.39.07.06

Adresse messagerie : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9 - 12 H

Mardi : 9-12 H

Jeudi : 9-12 H

Vendredi : 9-12 H

Samedi : 9-12 H

Permanences des élus à la mairie : de 11 à 12 H

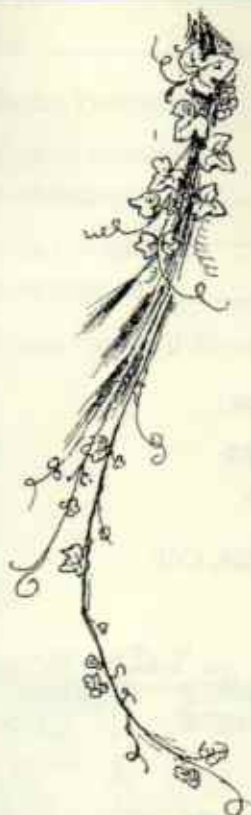
Lundi : Mme Ginette LABECOT

Mardi : M. François VANDENBOSSCHE

Jeudi : M. Bernard GARNIER

Vendredi : M. Michel TIXIER

Samedi : M. Bernard GARNIER



AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DU RPI HEUGNES-PELLEVOISIN

Cours de théâtre pour enfants et adolescents (5 à 18 ans)

Suite à l'enquête réalisée sur le RPI Heugnes-Pellevoisin, les cours pour les enfants de 5 à 9 ans auront lieu le lundi de 17 h 00 à 19 h 00 au foyer rural de Pellevoisin.

Les lundis retenus sont :

- 3, 10, 17, 24 et 31 janvier,
- 21, 28 février,
- 7, 14, 21 mars,
- 4, 25 avril,
- 2, 9, 16, 23, 30 mai,
- 6, 13 juin, (18/06/05).

Pour les enfants de 10 ans et plus, les cours auront lieu le jeudi de 18 h 00 à 20 h 00 au foyer rural de Pellevoisin.

Les jeudis retenus sont :

- 6, 13, 20, 27 janvier,
- 3, 24 février,
- 3, 10, 17, 24, 31 mars,
- 7, 28 avril,
- 12, 19, 26 mai,
- 2, 9, 16 juin, (18/06/05).

La représentation de fin d'année est fixée au samedi 18 juin 2005 au foyer rural de Pellevoisin. Les horaires vous seront précisés ultérieurement.

Il y aura 2 séances d'essai (Lundis 3 et 10 janvier, Jeudis 6 et 13 janvier). A l'issue de ces 2 séances, nous vous demandons de régler les cours.

Tarif : 105 € par enfant.

Vous avez la possibilité de faire trois chèques de 35 € par enfant, dont deux seront encaissés ultérieurement (en mars et mai).

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de famille :

Prénom :

Responsable du ou des enfants :

Prénom(s) et âge(s) du ou des enfants :
.....
.....
.....

Adresse postale :

Téléphone : Fax :

Mobile : e-mail :

Je règle en : (cocher la case de votre choix)

☐ Une seule fois : 105 € x enfant(s) = €

☐ En 3 chèques de 35 € x enfant(s) = €

Veuillez établir les chèques à l'ordre de :

**l'Amicale des parents d'élèves
du RPI Heugnes-Pellevoisin.**

*Possibilité de régler avec les bons loisirs MSA, CAF
Veuillez nous contacter.*

Pour tout renseignement

*(horaires, co-voiturage, aide aux loisirs, etc...)
veuillez téléphoner à Madame Noëlle CUGNIERE, :*

Tél : 02 54 39 02 57.